



Direction départementale des Territoires  
Saône-et-Loire

# Contrôles sur place 2016

---

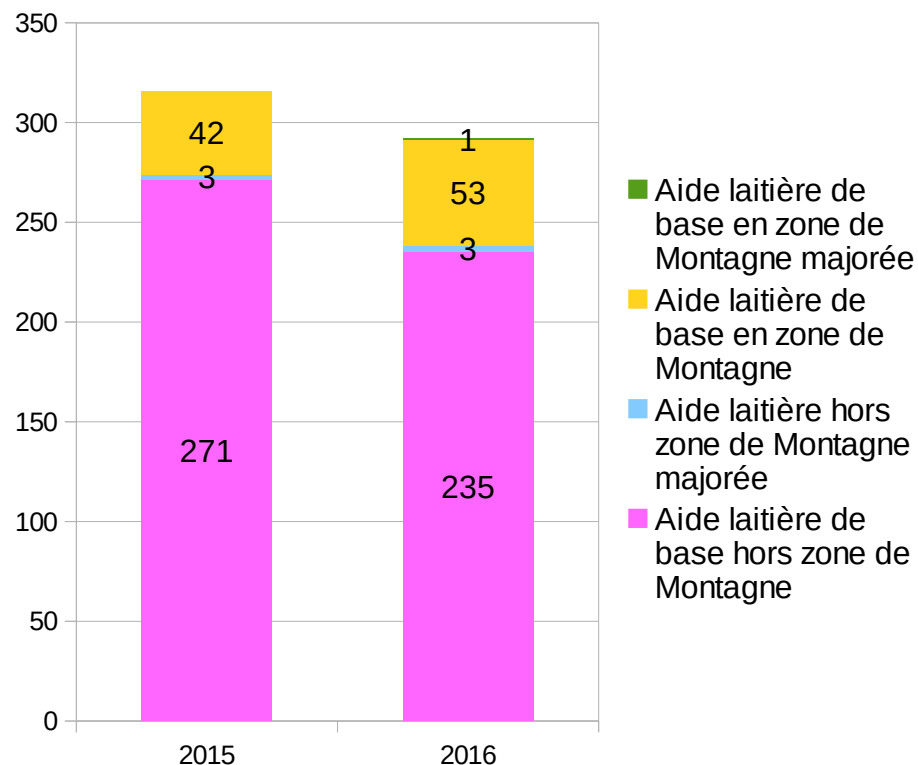
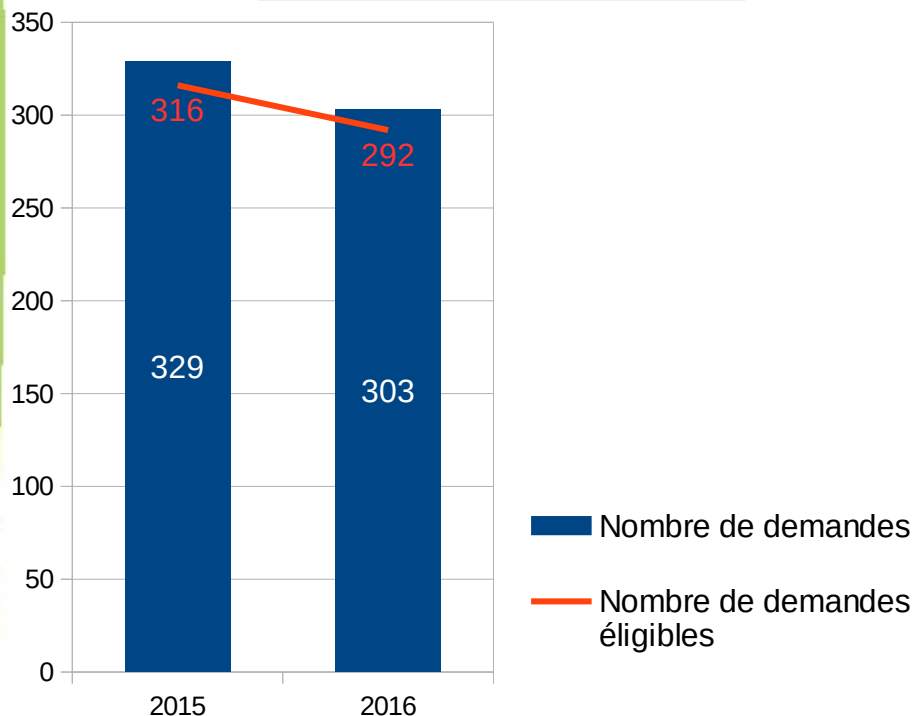
**Concernant l'aide bovine  
laitière (ABL)**

---



# ABL 2016

Nombre de demande ABL



Montant unitaire 2016

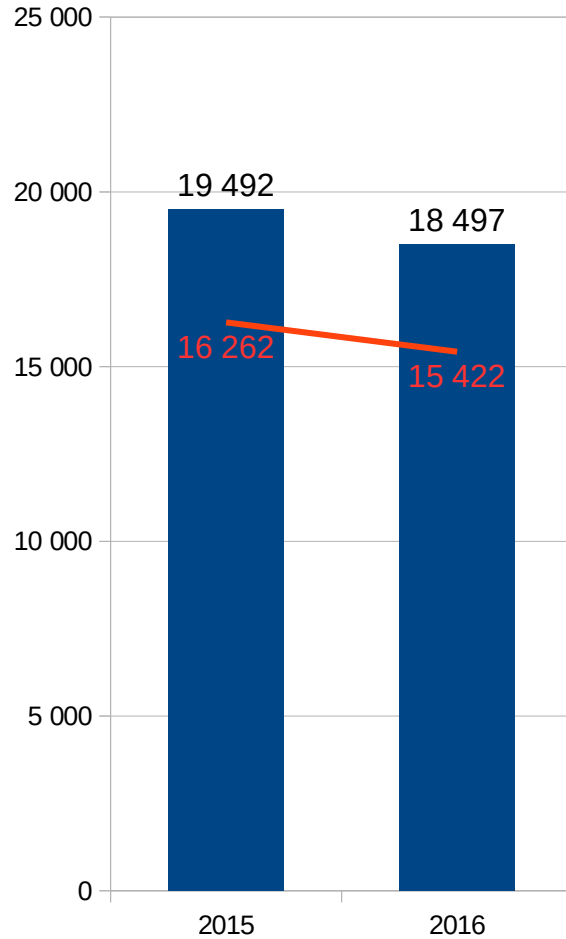
Aide laitière de base en zone de Montagne majorée	98,50 €
Aide laitière de base en zone de Montagne	78,50 €
Aide laitière hors zone de Montagne majorée	53,00 €
Aide laitière de base hors zone de Montagne	38,00 €

Le nombre d'exploitations laitières souscrivant à l'aide bovine laitière diminue fortement (-7,6%). Cette diminution se situe hors zone de montagne. A contrario, le nombre augmente en zone de montagne.

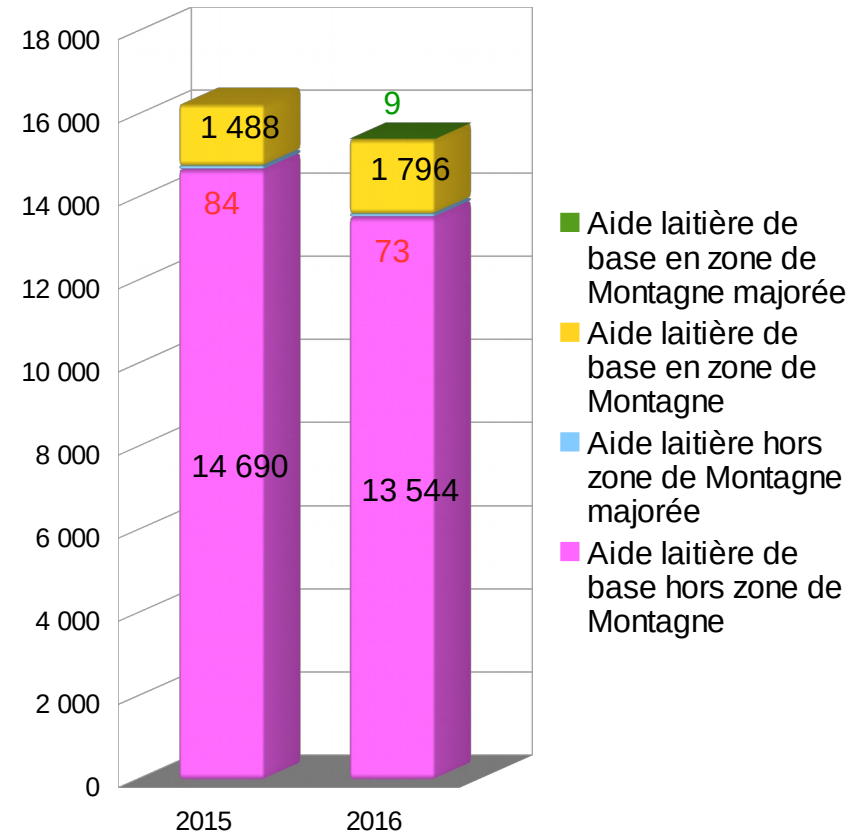


# ABL 2016

## Effectifs bovins laitiers



■ Nombre de vaches  
— Nombre de vaches plafonnées



■ Aide laitière de base en zone de Montagne majorée  
■ Aide laitière de base en zone de Montagne  
■ Aide laitière hors zone de Montagne majorée  
■ Aide laitière de base hors zone de Montagne

88 % des vaches laitières éligibles à l'aide sont situées hors zone de montagne.

Le nombre de vaches laitières engagées dans le dispositif d'aide diminue fortement (-5,1%). Cette diminution se situe hors zone de montagne. A contrario, le nombre augmente en zone de montagne.



# ***Contrôles sur place aide bovine laitière 2016***

La population de contrôle doit concerner :

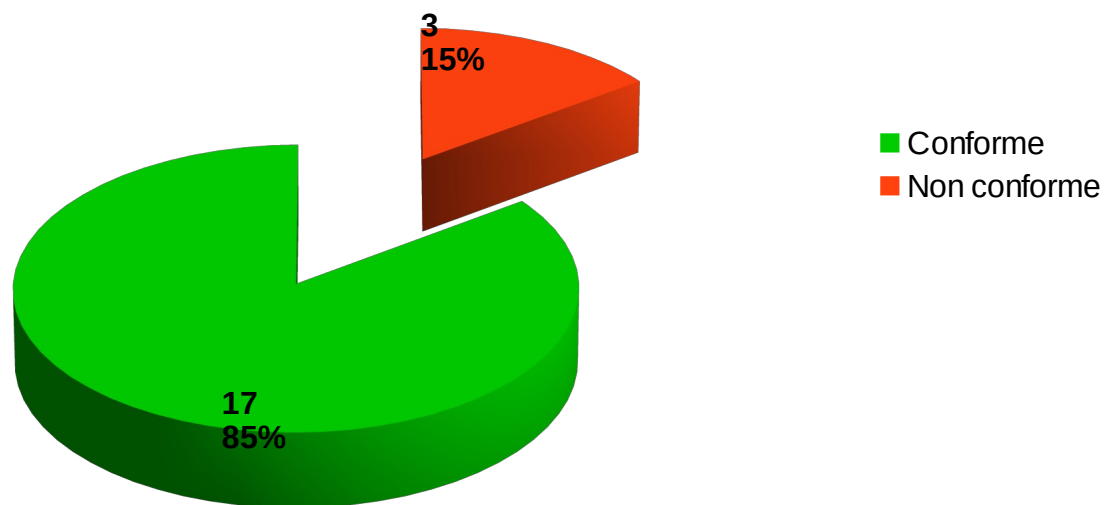
- \* Éligibilité : 5 % des détenteurs demandeurs de l'aide et 5 % des animaux = **16** exploitations
- \* Identification (IPG : compte au titre de la conditionnalité) : 3% des détenteurs de bovins soit 3% \* 4 279 détenteurs de bovins = **129** exploitations
- \* Nombre de contrôles Éligibilité ABL réalisés = **20**



# Contrôles sur place ABL 2016

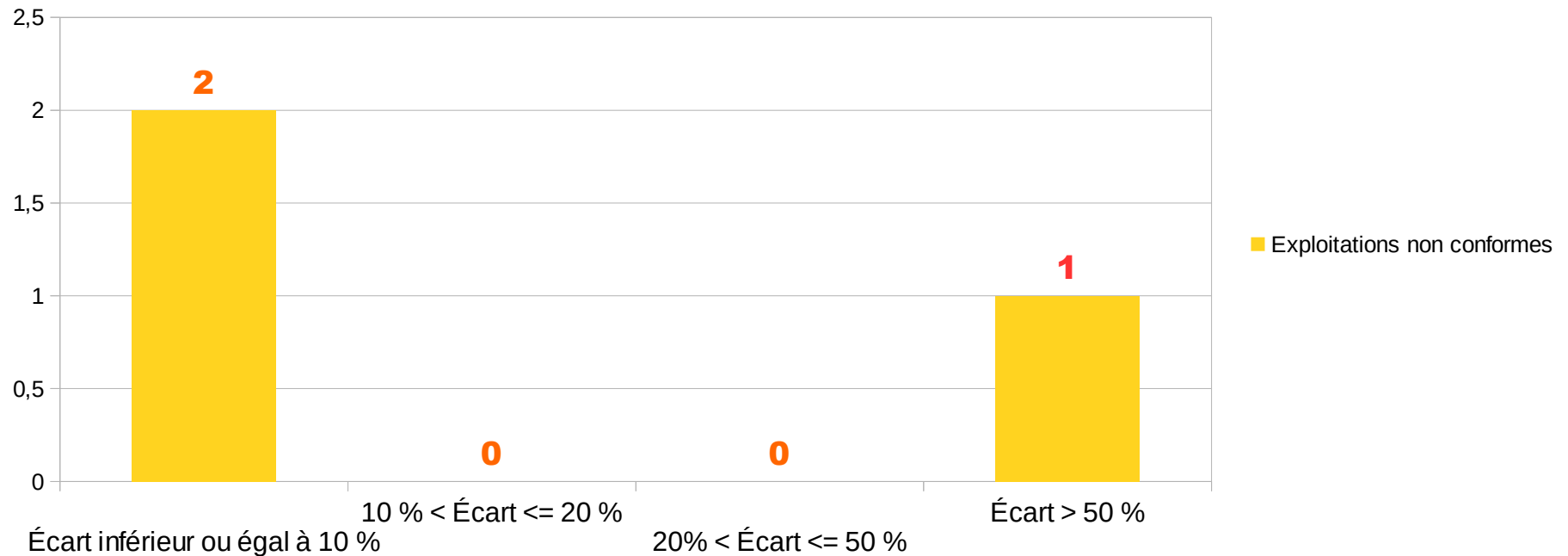
## Résultat des contrôles ABL

20 exploitations contrôlées



# Contrôles sur place aide bovine laitière 2016

Nombre de dossiers en anomalie par plage de taux d'écart



2 exploitations en anomalie mineure. Elles disposaient d'un calcul d'aides pour des vaches présentes sur leurs registres d'élevages et absentes physiquement sur l'exploitation. Leurs sorties de l'exploitation dans le délai des 7 jours réglementaires n'étaient pas notifiées en BDNI.

1 exploitation perd son aide. Elle ne justifie pas de vente de lait (factures).



# Contrôles sur place ABL 2016

	Nombre de dossiers	Montants
Montant aide (avant réduction)	292	660 541 €
Réduction pour retard de dépôt de dossier	3	444 €
Réduction suite contrôle éligibilité	3	1 577 €
Taux	2 %	0,3 %